

## Édito

Bonjour à toutes et à tous.

Alors que certains sont déjà revenus de congés bien mérités, d'autres sont dans les starting-blocks. Aussi, ces quelques pages de lecture pour vous souhaiter aux uns une bonne reprise et aux autres de bonnes vacances. L'occasion également de vous préciser les dates des permanences Solidaires Finances Publiques 59 les 8, 12, 14, 18, 21 et 22 août 2014, la dernière semaine d'août nous retrouvera quasiment au complet et d'attaque pour porter toujours plus haut les valeurs et les combats de Solidaires Finances Publiques pour la défense des agents, de leur carrière et de leurs conditions de travail, des missions de la DGFIP, de la justice sociale et fiscale.....

## Congrès national de Solidaires

Le 6ème congrès de Solidaires (interprofessionnel) s'est tenu du 2 au 6 juin 2014 dans notre région, au Kuursal de Dunkerque. Notre syndicat trouve bien évidemment sa place parmi les organisations représentant un panel très large de branches professionnelles. Le public et le privé s'y retrouvent pour, hélas, constater combien nos conditions de travail se sont dégradées partout, comment la « crise » ravage tous les secteurs.

Les thèmes des 5 commissions reflètent bien nos préoccupations communes :

- les utopies de demain sont les urgences d'aujourd'hui (crise, système capitaliste, écologie...) ;
- la protection sociale ;
- égalité entre les hommes et les femmes, un enjeu syndical ;
- fonctionnement, structuration, développement de l'Union syndicale ;
- les politiques publiques.

Si les débats ont pu parfois être passionnés, ils ont toujours débouché sur un consensus : c'est à dire se mettre d'accord "à minima". Si cela peut paraître insatisfaisant, on y trouve cependant une cohésion solide et unanime de toutes les composantes des Solidaires.

Forts de textes développant leurs revendications, basées sur des réflexions solides consolidées par nos multiples expériences de terrain, les Solidaires ont vécu un congrès particulièrement riche et serein.

A noter qu'Annick Coupé, porte-parole de Solidaires, a passé le flambeau à une équipe renouvelée. En plus de Denis Turbet Delof (qui fut aux manettes de ce congrès), notre syndicat a délégué Evelyne Ngo pour intégrer le secrétariat national. Précisons aussi qu'un camarade nordiste de Sud Éducation, Stéphane Enjalran, a lui aussi rejoint les instances nationales.

Les participants n'ont pu que louer l'accueil que l'équipe dunkerquoise, soutenue par des militants de tout le Nord-Pas-de-Calais, leur avait réservé.

## La citation du mois

« La vacance des grandes valeurs n'enlève rien à la valeur des grandes vacances » - Henri Weber

## Ils ont osé le dire ...

### Pacte de compétitivité

**Pierre Gattaz** annonce dans une interview au Figaro : "*Je suis le premier à défendre et à promouvoir le pacte mais l'enveloppe de 50 milliards d'économies d'ici à 2017, c'est la moitié de ce qu'il faudrait pour être compétitif avec nos voisins*". Ben voyons ! Et devinez le financement préconisé par ce cher Monsieur Gattaz : des coupes sombres dans les finances publiques !

## Réforme de l'État

La relative pause jugée nécessaire par nos dirigeants à la fusion Impôts-Trésor est désormais reléguée aux oubliettes. Notre premier ministre, **M. Valls** a affirmé lors du Conseil des Ministres du 02/07/14 :

« A l'échelon régional, l'État se concentrera sur son positionnement stratégique. Son organisation coïncidera avec les 14 futures régions. À l'échelon départemental, l'État s'adaptera à la nouvelle donne créée par l'émergence des métropoles et le renforcement de l'intercommunalité. Des points de contact de proximité... garantiront à une échelle plus petite, infradépartementale, un accès facilité à toutes les administrations. »

Le compte-rendu de Solidaires Finances Publiques du Groupe de Travail du 10 juillet 2014 ne fait que confirmer l'intention claire du Gouvernement de profiter de toutes les opportunités qu'il se donne, sous les pires prétextes d'économies budgétaires, pour démanteler nos services publics. Un *plan d'action 2014/2018* y était en effet présenté aux représentants du personnel. 80 % de ces actions (environ 360 actions définies par ce plan) sont engagées et 35 achevées.

Les restructurations, les spécialisations, les regroupements (plus ou moins *fonctionnels*), imposent à tous les agents des conditions de travail de moins en moins acceptables, de plus en plus insupportables.

Solidaires Finances Publiques dénonce cette logique de prétendue « soutenabilité » qui repose avant tout sur la mise en difficulté durable des services et de l'organisation de nos missions ; le fonctionnement dégradé devenant ensuite la norme de référence.

La communication de Solidaires Finances sur ce sujet explicite bien le pouvoir qui sera confié aux « supers préfets » de ces régions. La gestion des *ressources humaines* deviendrait interministérielle et régionale. On voit venir gros comme un *Traité de libre-échange transatlantique*, une RÉATE II (RÉforme de l'Administration Territoriale de l'État, en vigueur depuis 2010) qui ira encore plus loin que la première ; au détriment de la Justice, des Douanes et des Finances Publiques, particulièrement visées.

La conclusion de Solidaires Finances ne laisse présager que des combats en perspective, englobant notre champ d'activité mais bien plus encore : **faire de la France, non pas un État dont le premier principe est budgétaire, mais un État bâti sur l'intérêt commun !**

### C'est écrit ...

29 juill. 2014 dans Ulysse : « *Nouvel appel sur la liste complémentaire du concours commun de catégorie C : En complément des deux précédents appels déjà effectués, respectivement, en mai 2014 et le 23 juillet dernier, 187 lauréats de la liste complémentaire du concours commun C externe sont appelés à l'activité le 1er octobre 2014.* »

2 appels en 6 jours, certains appelleront cela « de la gestion à la petite semaine ! ».

Si les lauréats avaient été appelés dès le départ, les mouvements de mutation auraient été plus fluides et les CAPL d'affectation, gérant la pénurie, se seraient réalisées dans de meilleures conditions.

Est-ce qu'il y a un pilote dans l'avion ?

### Les chiffres du mois

#### Pouvoir d'achat

Dans la fonction publique d'État, en 2012, les salaires ont baissé de 0,8% en euros constants. - source INSEE

#### Qui veut travailler en ZUS ...

Avec 24,2 %, le taux de chômage des zones urbaines sensibles est 2,4 fois supérieur à celui des zones hors ZUS des villes qui en comprennent une.

Le revenu annuel moyen par unité de consommation est deux fois moindre dans les zones urbaines sensibles : 12 542 euros en 2010, contre 23 089 pour le reste de la France métropolitaine.

*Pour en savoir plus : « rapport 2013 », Observatoire des zones urbaines sensibles, Secrétariat du Comité interministériel des villes, novembre 2013.*



## Les coups de gueule

### **CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)**

Le CICE mis en place par le gouvernement a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Le crédit d'impôt est imputé sur l'IS ou l'IR dû par l'entreprise. Par exception, l'excédent de crédit d'impôt est immédiatement restituable pour les PME, les jeunes entreprises innovantes, les entreprises en difficulté et les entreprises nouvelles. Ces entreprises qui n'auront pu en 2014 imputer la totalité de leur CICE sur l'impôt dû, en perçoivent le remboursement dès cette même année.

En période de crise des finances de l'État, certaines choses sont difficiles à comprendre mais les choix politiques doivent s'assumer.

Cependant, les élections municipales et la débâcle électorale du pouvoir en place sont passées par là. La côte du Président de la République en chute libre et les élections européennes se profilant, il fallut un message fort pour redorer le blason présidentiel. Ce fut le CICE. Branle-bas de combat ! Les directions locales de la DGFIP sont chargées de relayer très rapidement auprès des SIE (Service des Impôts des Entreprises) le message présidentiel. Les collègues concernés voient débouler dans les services les directeurs locaux. En période de charges accrues (mois d'avril et mai), les SIE doivent stopper toutes les tâches en cours, même les plus urgentes, pour se consacrer exclusivement au remboursement du CICE - et sans aucune vérification pour les crédits inférieurs à 4500 euros, sans chercher à comprendre. De plus, ce qui devait être fait dans l'année doit l'être pour la veille. La vie des services est chamboulée et les collègues sont sous pression. Ce que Dieu veut ...

Quant au retour à la compétitivité des entreprises et la baisse du chômage, les Français jugeront les résultats le moment opportun.

### **Elle est pas belle ma caution morale ?**

La BNP, accusée d'avoir contourné les embargos américains de 2002 à 2011 devra s'acquitter d'une amende de près de 6,5 milliards d'euros, plus 104 millions d'euros de frais.

La BNP a plaidé coupable des deux chefs d'accusation : falsification de documents commerciaux et collusion. Elle a en effet effectué quelques 190 milliards de dollars de transactions, tout en manœuvrant pour les dissimuler, avec le Soudan, l'Iran et Cuba au mépris d'une loi fédérale américaine de 1977, restreignant les relations commerciales avec certains pays.

La question principale est, bien entendu, qui paiera cette amende ?

Le gouvernement français a d'ores et déjà déclaré que les intérêts de la France et de la BNP Paribas étaient «les mêmes».

Normalement, cette amende ne peut être déduite des bénéfices de la BNP, mais l'État français n'a jamais fait appliqué cette règle. Au final, ce serait donc environ 2,5 milliards d'euros de recettes fiscales en moins pour la France, et donc autant de milliards à regagner sur l'ensemble des contribuables français.

En parallèle, alors que jamais le travail de qualité des agents des Domaines n'a pu être contesté, par note du 13 janvier 2014, le Directeur Général annonce la mise en œuvre du «marché national d'évaluation de certains biens immobiliers que l'État souhaite céder ou acquérir», ce marché est attribué à BNP Paribas !

L'État français paiera 2 fois le même service, et en guise de caution morale, il s'alloue les services d'une banque française bien éloignée dans les faits de la stricte déontologie des fonctionnaires des Finances !!

### **Les vacataires dans les SiP**

Pendant la campagne des déclarations de revenus et comme chaque année, de nombreux vacataires ont travaillé quelques semaines (de 2 à 4) dans les SiP ; leur tâche dévolue étant l'ouverture du courrier, le classement et l'ensilage des déclarations de revenus.

Cependant, face à la pénurie de cadres C (il en manque plus de 40 dans les SiP du Nord), nombreux sont les vacataires qui ont été sollicités par les chefs de service pour assurer la saisie informatique de déclarations. Nous nous sommes insurgés contre cet état de fait lors d'un récent CTL. Les vacataires ne sont pas dans les services pour suppléer les suppressions de postes. C'est inadmissible d'autant plus qu'au-delà la technicité, il y a le respect du secret professionnel et de la déontologie. Le président du CTL a affirmé ne pas être au courant et que ces personnes n'avaient pas vocation à saisir les déclarations pour les motifs précédemment évoqués. Un rappel aux chefs de service devait être fait par le directeur du pôle fiscal.

**Campagne des déclarations de revenus dans un SIP** (interview réalisé début juillet)

- Madame Michu\*, vous travaillez en secteur d'assiette depuis 20 ans. Comment jugez-vous l'évolution sur cette période ? (\* le nom de l'agent a été changé)

L'évolution de l'informatique est indéniable et appréciée dans sa globalité. Nous ne saurions revenir 20 ans en arrière. Le travail est plus intéressant que les expéditions des déclarations au centre régional d'informatique que nous connaissions autrefois. Il n'y a plus de classement dans les dossiers « papier ». Le travail s'est valorisé. Cependant, les nombreuses suppressions d'emplois motivées par les gains de productivité est un leurre car l'informatique et la télédéclaration ont entraîné de nouvelles tâches de gestion. Nous ne sommes plus suffisamment nombreux dans les secteurs d'assiette pour assurer correctement les missions. Depuis quelques années, avec la disparition du service du Centre Des Impôts Foncier, nous avons hérité de ses tâches. Le personnel qui a suivi ces missions n'était pas suffisant et à ce jour, un bon nombre d'entre eux est parti en retraite. Nous n'avons plus de référent foncier.

- on vous sent frustrée et démobilisée ?

J'aimais mon travail. J'aimais bien faire mon travail. Maintenant, c'est du « vite fait et mal fait » avec moins de moyens. L'émission accélérée n'existe plus. Avant, nous faisons le contrôle formel de la déclaration en même temps que sa saisie. Maintenant, c'est de l'abattage. La saisie informatique de masse est très pénible, pas valorisante et les délais sont très courts. On nous demande d'avoir fini avant de commencer. Nous n'avons plus le temps de répondre au téléphone et parallèlement, on doit renseigner les contribuables sur une législation qui est de plus en plus complexe et que nous avons de plus en plus de mal à appréhender. Oui, je suis frustrée car je me sens d'année en année moins au niveau requis face à des contribuables de plus en plus exigeants et pas toujours corrects avec nous.



- que réclamez-vous ?

Des moyens. Des moyens humains qui nous permettraient d'accomplir correctement nos missions. Une simplification de la législation s'impose : celle sur le crédit d'impôt pour l'habitation principale change chaque année. Cela devient une usine à gaz. L'acceptation de l'impôt passe par la compréhension de l'impôt.

Un desserrement plus important du calendrier est nécessaire pour la campagne de déclaration. Il faudrait fixer à fin avril la date limite de dépôt pour soulager les services.

Et enfin, une vraie reconnaissance pécuniaire de notre travail. Malgré tout notre investissement, on nous gèle les salaires et notre pouvoir d'achat baisse : mon salaire net imposable a baissé sur 3 années de suite. Cette année, j'ai déclaré le même salaire qu'en 2010 !

- comment voyez-vous l'avenir pour vous ?

L'avenir immédiat va être noir. Dès la mi-août, une très grosse campagne de sortie des rôles s'annonce très difficile. D'abord la sortie de l'impôt sur le revenu, suivi de la taxe foncière et ensuite la taxe d'habitation. La fiscalité s'est alourdie pour une bonne partie des personnes âgées avec la suppression pour la 1ère année de la demie-part supplémentaire. Ces personnes aux revenus souvent modestes verront leur fiscalité très alourdie pour l'impôt sur le revenu, la taxe foncière, la taxe d'habitation et la CSG sur les retraites. La réception du public s'annonce particulièrement difficile.

Quant à mon avenir personnel, il me reste une dizaine d'années à faire. Je ne sais pas dans quel service je finirai, ni dans quelle ville. Je ne sais pas à quel âge je partirai en retraite car d'ici-là, une énième réforme viendra sans doute repousser la date. Et puis je partirai après au moins 42 ans de bons et loyaux services, sans prime de départ, ni même mon dernier mois de salaire complet, sans discours, sans la totalité de mes congés de l'année [même ça, on nous l'a supprimé], et sans pot de départ offert par mon employeur. Là, par contre, c'est pour ma pomme. Mais je le ferai avec plaisir ... pour les amis.

## Contrôle fiscal

### La DRFIP du Nord assène ses vérités

A l'occasion d'un énième déménagement de services à la DRFIP du Nord, la direction a dévoilé sa vision du contrôle fiscal et de son organisation. Pour Lille, elle avait initialement prévu il y a un an la séparation des 3 SPF du site de Vauban entre la cité administrative et le site de Fives. Elle s'est tout à coup rappelée, en ce début 2014, qu'elle avait un projet de grand pôle de contrôle fiscal sur la place Lilloise, nourri depuis plusieurs années. C'est ainsi qu'après un CTL en février, elle est venue répéter aux agents des PCC, PCE et FI qu'il leur fallait rejoindre le site de Fives où les attendaient impatiemment les collègues de la BCR, des 2èmes, 3èmes, 6èmes et 7èmes BdV et du PCE de Lille-Seclin. Pour la DRFIP, il ne s'agit pas d'une question financière. Ce regroupement devrait créer une saine émulation, les agents de ces services n'attendant que de se rencontrer, qui à la cantine ou autour de la photocopieuse, pour mieux partager leur expérience. Le contrôle fiscal devrait s'en trouver revivifié et redynamisé en retrouvant ainsi un nouvel élan. Le must du contrôle fiscal verra-t-il bientôt la programmation s'organiser sous forme de réunion tupperware ?

### Les hypothèses de la direction

Les agents des 3 services de la cité appelés à rejoindre le « grand pôle » ont cependant tenu à interpeller la direction sur les difficultés qu'allait générer l'éloignement des services de gestion et de la « matière » constituée des dossiers des contribuables et des redevables. Ils ont insisté sur les risques que feraient courir les liens à mettre en place entre eux et ces services pour les transmissions des contentieux ou autres documents ainsi que les difficultés liées à l'éloignement des bases de certaines applications. Rien n'y fait ! Pour la direction, la proximité des services de contrôle de ceux de gestion entraîne des dérives conduisant les premiers à se substituer au second dans leurs tâches. Ainsi par exemple, trop de contentieux seraient soumis à expertise et le nombre de circuit long serait exagéré. De là à dire que la gestion abuserait de la bonté du contrôle, il n'y a qu'un pas que la direction franchit aisément pour justifier de mettre un terme à cette déviance.

### Les promesses de la direction n'engage que...

Si la direction s'est bien gardée de faire des promesses de renouvellement du mobilier ou de travaux d'adaptation des locaux, elle s'est dit prête à recevoir toutes les questions à venir sur ce qui pourrait poser problème, en termes d'informatique, de liaisons, de procédure ou autres, en chargeant les services adéquats d'y apporter les réponses nécessaires. Pour elle, tout va bien ou à défaut, tout ira bien, dans le meilleur des mondes des finances publiques. Généreuse, elle a promis que pour le déménagement, il y aurait des déménageurs mais bien sûr, le dérangement sera pour les agents qui ne pourront prétendre dans aucun cas à une réduction de leurs objectifs.

Pour les places de stationnement, la direction a affirmé doctement qu'il n'y avait pas de problème sans avoir pris plus d'information sur ce point. Quant à la capacité de la restauration collective, un avenant au contrat est prévu pour absorber le surplus de rationnaire. Quitte à prendre un repas sur le pouce ?

### Solidaires Finances Publiques comme les agents ne sont pas dupes !

Qu'il n'y ait pas derrière cette opération la volonté de faire l'économie de quelques milliers d'euros à la DGFIP, que nos directeurs se rassurent, tout le monde en est convaincu. Qu'un grand pôle fiscal soit constitué à Lille afin que les agents qui y travaillent parviennent enfin à dialoguer entre eux et à échanger... On peut légitimement douter que cela suffise. La source de la programmation reste en très grande partie l'information provenant des services gestionnaires (SIE, SIP, SPF, enregistrement, CDIF...) et l'informatique de la DGFIP est encore loin de tout « ramasser dans ses filets ».



Il est surtout évident, qu'un tel regroupement de services de contrôle augure de futures restructurations/fusions à l'occasion de prochaines suppressions d'emploi. Avec de grandes théories au fronton desquelles on inscrira « **Effcience...**, **Dématérialisation...**, **Simplification...**, **Management...**, **Autoprogrammation...**, **Data Mining...**, **Task Force...** » et autres anglicismes destinés à masquer la pénurie et le serrage de vis.

A ce propos, il y a quelques mois, un ex-Directeur-Général se lâchait dans une réunion en lançant : « *Le datamining, c'est le Madame Irma de la programmation* ». Un éclair de lucidité ???

## Nos sous

**La Prime d'intéressement** précédemment versée au printemps, puis en juin en 2013, serait distribuée cette année en août. Elle représente 120 € au lieu des 150 € habituels. Cette perte de 30 € est justifiée par la DGFIP par la non réalisation de 2 indicateurs : le CF1R (affaires et fraudes les plus graves) et le GFO6 (taux de paiement des particuliers).

En réalité, il s'avère, que le non aboutissement de ces deux indicateurs n'est pas aussi probant. En effet, pour le CF1R, l'objectif serait atteint mais non certifié. Pour le GFO6 l'objectif était de 98,5% et le résultat obtenu par les agents de la DGFIP 98,32%, soit un écart de 0,18 point. Rappelons que le GFO6 est le taux de paiement des particuliers et que depuis plusieurs années, le nombre de foyers imposables à augmenter à cause de la politique d'austérité décidée par les gouvernements successifs.

Sur le CF1R, si l'objectif est atteint, c'est bien grâce au travail des agents ; par contre, si l'indicateur n'est pas certifié, ils n'y sont pour rien !

Solidaires Finances Publiques dénonce le raisonnement consistant à corréliser le taux de paiement des particuliers au sérieux et à l'implication des agents de la DGFIP dans leur travail. Ils ne sont pas responsables du paiement ou non de l'impôt par les particuliers, ni du contexte économique actuel. Les agents apprécieront la mesquine reconnaissance.

### La prime d'accueil : diviser pour mieux régner

Solidaires Finances Publiques a tenu à rappeler lors d'un Groupe de Travail national le 30 juin dernier le vif mécontentement des agents par rapport au dispositif de mise en application de la prime d'accueil au titre de 2013. En effet, le périmètre des agents pouvant en bénéficier n'a pas été évoqué lors du GT accueil du 12 mars dernier. Au vu des remontées du terrain, Solidaires Finances Publiques a rappelé que ce versement engendrait des difficultés au plan local et a demandé une révision du périmètre pour 2013.

L'Administration a déclaré que cette prime était une avancée significative et respectait les engagements du Directeur Général. Un bilan sera établi en septembre 2014 avec les organisations syndicales. Solidaires Finances Publiques portera à cette occasion un élargissement du périmètre des bénéficiaires à l'ensemble des agents qui assurent un accueil, quelque soit sa forme, sa structure. Un rappel a été fait pour les caissiers qui n'ont pas reçu la prime de caisse et qui sont en plus écartés du dispositif de la prime d'accueil.

## Application FDD : remboursement de frais de déplacements

Devant la complexité de la démarche, il est bon de rappeler certaines choses :

D'abord, il est indispensable que « votre profil » soit renseigné avec notamment l'autorisation du véhicule. Ensuite, il faut bien comprendre que la procédure se décompose en 2 temps :

1- préalablement à la mission (ou stage ...), la création d'un ordre de mission (accompagné de la convocation en pièce jointe) doit être validé par le supérieur hiérarchique et ensuite traité par les services RH.

2- la mission effectuée, un état de frais doit être créé avec les justificatifs en pièces rattachées, validé par le supérieur hiérarchique et traité par les RH.

Même s'il s'agit d'un ordre de mission de régularisation, vous devez respecter ce cheminement. L'ordre de mission seul, accompagné de toutes les pièces, validé et traité, ne saurait à lui seul suffire. Les services RH sont à votre disposition pour vous aider. Si vous n'y prenez garde, vous pouvez attendre longtemps vos remboursements.



SYNDICAT NATIONAL  
**Solidaires**  
Finances  
Publiques



finances  
**Solidaires**

Solidaires Finances Publiques est un syndicat d'adhérents. Il ne touche aucune subvention et ne vit que des cotisations de ses adhérents. Pour un syndicat indépendant, adhérez à Solidaires Finances Publiques.

\*\*\*

**Ce journal est le vôtre. Pour le faire vivre, n'hésitez pas à nous faire part de vos observations, suggestions et témoignages en envoyant un mail sur notre boîte aux lettres syndicale.**

Si vous souhaitez recevoir notre information syndicale par mail, veuillez nous envoyer un message sur la boîte suivante :  
[solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr)